

Tableau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour
I.a Conservation du patrimoine naturel				
P.N.R.	PARC NATUREL REGIONAL	Commune associée dans le Parc Naturel Régional « Plaine de la Scarpe et de l'Escaut Décret du 30/08/2010 portant renouvellement de classement	Syndicat Mixte du PNR Drève des Bruyères 59230 St AMAND LES EAUX	
ZNIEFF	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	ZNIEFF 0007-15 : (type 1). Tourbière de Marchiennes ZNIEFF 0007-18 : (type 1). Marais de Sonnevile ZNIEFF 0007-19 : (type 1). Complexe humide entre la Ferme de la Tourberie et le Bois de Saint-Amand ZNIEFF 0007-20 : (type 1).Marais de Fenain ZNIEFF 0007 : (type 2). Plaine alluviale de la Scarpe	D.R.E.A.L. Service Connaissance 44 Rue de Tournai CS 40259 59019 LILLE Cedex	
I b - Conservation du patrimoine culturel				
ARCHEO	RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES	Délimitation zonage archéologique par A.P. du 15/06/2004	Direction Régionale des Affaires Culturelles Service de l'Archéologie 3 Rue des Lombards TSA 50041 59049 LILLE Cedex	
II.b Utilisation de certaines ressources : mines et carrières				
I.6	MINES ET CARRIERES Protection de la concession	Concession minière H.B.N.P.C. sur une partie du territoire communal	BRGM/DPSM Rue Ampère B.P. 52 62420 BILLY- MONTIGNY	
II.d Utilisation de certaines ressources : communication				
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général Hôtel des Services 51 Rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex	
IV.b Sécurité				
Inond.	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 06/07au 08/07/1991 Arrêté interministériel du 01/04/1992 Inondations et coulées de boues du 17/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Inondations et Mouvements de Terrain du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/1999	D.D.T.M. SSRC/PCIR 62, Boulevard de Belfort 59019 LILLE Cedex	01/10/2001
POUR INFO	Atlas des Zones Inondables	Vallée de la Scarpe-Aval publié le 04/06/2010		14/01/2013
V Régimes fonciers				
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 15/01/88 sur les zones U et NA du P.O.S. approuvé	COMMUNE	

Tableau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour
V.B.	Participations financières (à compter du 01/03/2012)			
	TAXE D'AMENAGEMENT		DDTM 62, Boulevard de Belfort 59019 LILLE Cedex	14/01/2013
	- Part Communale	4% D.C.M. du 12/10/2011		
	- Part Départementale	1,45% D.C.G. du 28/11/2011		